

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Saint-Hyacinthe

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	64	75 004	0,321	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	64	89 548	0,383	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	4 140	8 129	0,196	Projection des volumes injectés par la Ville de Saint-Hyacinthe.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Saint-Hyacinthe

	Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût (000 \$)
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(90)
2	Redevances	Partie variable	(8)
3	Taxe sur les services publics		(6)
4	Amortissement		(34)
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	(10)
6	Impôts		(8)
7	Coût de l'équité		(16)
8	Coût de service total		(173)
9	Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service		(173)
11	Revenu tarifaire		(173)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	13	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	13	41 450	0,901	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	2 300	4 516	0,196	Projection des volumes injectés par Coop Agri-énergie Warwick.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

	(1)	(2)	(3)
	Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût
			<i>(000 \$)</i>
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(41)
2	Redevances	Partie variable	(5)
3	Taxe sur les services publics		-
4	Amortissement		-
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6	Impôts		-
7	Coût de l'équité		-
8	Coût de service total		(46)
9	Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service		(46)
11	Revenu tarifaire		(46)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception ADM Agri-Industries Company

Description				Explications	
				Volumes	Coûts
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe					
	CMC 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1	Taux unitaire - Volet Investissements	18	38 588	0,586	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client. Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2	Taux unitaire - Volet Distribution	18	84 222	1,279	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client. Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3	Taux unitaire au volume injecté	2 611	5 128	0,196	Projection des volumes injectés par ADM Agri-Industries Company. Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4	Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Montérégie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.
5	Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception ADM Agri-Industries Company

	(1)	(2)	(3)
	Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût
			<i>(000 \$)</i>
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(84)
2	Redevances	Partie variable	(5)
3	Taxe sur les services publics		(4)
4	Amortissement		(16)
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	(6)
6	Impôts		(3)
7	Coût de l'équité		(10)
8	Coût de service total		(128)
9	Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service		(128)
11	Revenu tarifaire		(128)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception CTBM

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	16	360 101	6,324	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² et du CFR ³ .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	16	190 169	3,340	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % des coûts d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4% des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30% de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coût communs et le retrait des frais financiers tel qu'approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127 sont également appliquées. ⁴
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	3 959	7 774	0,196	Projection des volumes injectés par le CTBM.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Le CFR est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2023 (R-4242-2023, B-0148, Énergir-9, Document 8). Un intérêt de 6,18 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 1, p. 1, l. 7, c. 6).

⁴ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception CTBM

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût 000 \$
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution (190)
2	Redevances	Partie variable (8)
3	Taxe sur les services publics	(36)
4	Amortissement	(137)
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement (58)
6	Impôts	(28)
7	Coût de l'équité	(96)
8	CFR an 4, partie fixe - volet Investissement ¹	(5)
9	Coût de service total	(558)
Coût et revenu tarifaire		
10	Coût de service	(558)
11	Revenu tarifaire	(558)

¹ Le CFR est expliqué dans une pièce du Rapport annuel 2022 (R-4242-2022, B-0148, Énergir-9, Document 8). Un intérêt de 6,18 % est appliqué à ce montant (Énergir-M, Document 1, p. 1, l. 7, c. 6).

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception SÉMECS

Description				Explications	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe					
	CMC 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif¹ ¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne					
1	50	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2	50	81 842	0,453	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3	2 112	4 147	0,196	Projection des volumes injectés par la SÉMEC.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4	0	0	0,000	La zone de consommation Montérégie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception SÉMECS

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(82)
2 Redevances	Partie variable	(4)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(86)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(86)
10 Revenu tarifaire		(86)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès)

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	43	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	43	83 650	0,533	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	8 500	16 691	0,196	Projection des volumes injectés par WAGA (Saint-Étienne-des-Grès).	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Bécancour peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2023-2024
Point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès)

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(84)
2 Redevances	Partie variable	(17)
3 Taxe sur les services publics		0
4 Amortissement		0
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	0
6 Impôts		0
7 Coût de l'équité		0
8 Coût de service total		(101)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(101)
10 Revenu tarifaire		(101)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Chicoutimi)

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	6	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	6	128 459	5,866	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
Projection des volumes injectés par la WAGA (Chicoutimi).					
3 Taux unitaire au volume injecté	1 930	3 789	0,196	Projection des volumes injectés par la WAGA (Chicoutimi).	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Saguenay peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception WAGA (Chicoutimi)

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(128)
2 Redevances	Partie variable	(4)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(132)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(132)
10 Revenu tarifaire		(132)

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Ville de Québec

Description (1)	CMC 10 ³ m ³ (2)	Coûts \$ (3)	Tarif ¹ ¢/m ³ /jour (4)	Explications	
				Volumes (5)	Coûts (6)
Portion fixe					
Obligation minimale quotidienne					
1 Taux unitaire - Volet Investissements	35	0	0,000	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution	35	132 137	1,034	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % du coût d'investissement du poste d'injection. Pour la conduite, un maximum de 4 % des coûts d'investissement est utilisé, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total. Les modifications concernant la répartition des coûts communs et le retrait des frais financiers, tel qu' approuvé par la Régie à la suite de la décision D-2023-127, sont également appliquées ³ .
Portion variable					
	Volumes 10 ³ m ³	Coûts \$	Tarif ¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté	4 213	8 273	0,196	Projection des volumes injectés par la Ville de Québec.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire	0	0	0,000	La zone de consommation Québec peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire	0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

¹ Applicable sur 365 jours.

² Décision D-2011-108.

³ Décisions D-2022-123 et D-2023-127.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2024-2025
Point de réception Ville de Québec

(1)	(2)	(3)
Coût de service	Lien avec les tarifs D _R	Coût (000 \$)
1 Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet Distribution	(132)
2 Redevances	Partie variable	(8)
3 Taxe sur les services publics		-
4 Amortissement		-
5 Coût d'intérêt	Partie fixe - volet Investissement	-
6 Impôts		-
7 Coût de l'équité		-
8 Coût de service total		(140)
Coût et revenu tarifaire		
9 Coût de service		(140)
10 Revenu tarifaire		(140)

SUIVI DES COÛTS DE CATÉGORIE A¹ PAR POINT DE RÉCEPTION

		COÛTS DE CATÉGORIE A ² (\$)
1	Saint-Hyacinthe	500 470
2	Coop Agri-Énergie Warwick	-
3	SEMECS	-
4	Ville de Québec	-
5	ADM Agri-Industries Company	165 748
6	CTBM (Saint-Pie)	2 463 135
7	Brome (Cowansville)	593 656
8	Waga (Chicoutimi)	-
9	Waga (Saint-Étienne-des-Grès)	-
10	Ville de Montréal	-
11	Waste Management (Sainte-Sophie)	15 658 789
12	TOTAL	19 381 798

¹ Tous les coûts relatifs au tarif de réception sont alloués d'après le facteur « D_R ».

² Les coûts de Saint-Hyacinthe, Coop Agri-Énergie Warwick, Ville de Québec, ADM Agri-Industries Company, SEMECS, CTBM, WAGA (Chicoutimi), WAGA (Saint-Étienne-des-Grès) correspondent à la valeur nette de l'investissement au 30 septembre 2024.

